DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME: 2228E0210243K Etabli le: 02/02/2022

Valable jusqu'au : 01/02/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



Adresse: 17 Route du Trocadero "Grande Maison" **28240 ST MAURICE ST GERMAIN**

Type de bien: Maison Individuelle Année de construction : Avant 1948 Surface habitable: 261.8 m²

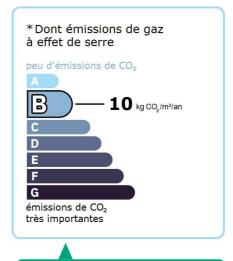
Propriétaire: Monsieur DE LA MARDIERE

Adresse: 17, Route de Trocadéro 28240 ST MAURICE ST GERMAIN

Performance énergétique et climatique

logement extrêmement performant consommation (énergie primaire) émissions kWh/m²/an kg CO₂/m²/ar logement extrêmement peu performant

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6



Ce logement émet 2 737 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 14 180 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **2 900 €** et **3 960 €**

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

Informations diagnostiqueur

100%DIAGIMMO

2, Rue Noël Parfait 28000 CHARTRES tel: 0237354977

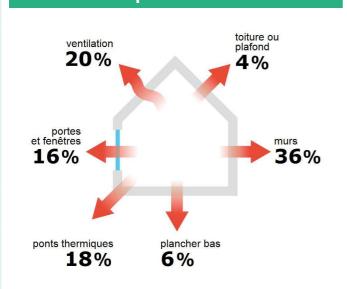
Diagnostiqueur: BONVALET Benjamin Email: contact@100diagimmo.fr

N° de certification: 1768

Organisme de certification : Ginger CATED



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable après 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



chauffage au bois



D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



pompe à chaleur



panneaux solaires photovoltaïques



géothermie



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires thermiques



réseau de chaleur ou de froid vertueux

^{*}Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire) Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*) Chauffage Bois 81 032 (81 032 é.f.) entre 2 200 € et 2 990 € eau chaude Felectrique 7 637 (3 320 é.f.) entre 500 € et 680 €	ses 75 %
eau chaude	75 %
refroidissement 0 %	
éclairage ∮ Electrique 1 138 (495 é.f.) entre 70 € et 110 €	
auxiliaires	
énergie totale pour les usages recensés : 91 812 kWh entre 2 900 € et 3 960 € par an Pour rester dans cette fourche d'estimation, voir les recomma d'usage ci-dessous	

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 179ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

A Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -18% sur votre facture soit -571€ par an

Astuces

- → Diminuez le chauffage quandvous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 179ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

73ℓ consommés en moins par jour, c'est -24% sur votre facture soit -184€ par an

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (3-4 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

Astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

^{*} Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

[▲] Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement							
	description	isolation					
Murs	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu d'épaisseur 45 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante					
Plancher bas	Voutains en briques ou moellons donnant sur un sous-sol non chauffé avec isolation intrinsèque ou en sous-face (10 cm) Voutains en briques ou moellons non isolé donnant sur un terre-plein	insuffisante					
Toiture/plafond	Plafond avec ou sans remplissage donnant sur un comble très faiblement ventilé avec isolation intérieure (30 cm) Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation intérieure (15 cm)	bonne					
Portes et fenêtres	Porte(s) bois avec 30-60% de vitrage simple Fenêtres battantes bois, simple vitrage Portes-fenêtres battantes pvc, double vitrage à isolation renforcée Fenêtres battantes pvc, double vitrage à isolation renforcée	insuffisante					

Vue	Vue d'ensemble des équipements						
		description					
	Chauffage	Chaudière individuelle bois (bûche) installée entre 2004 et 2012 avec en appoint un poêle à bois (bûche) installé à partir de 2005 sans label flamme verte avec programmateur sans réduit. Emetteur(s): radiateur bitube sans robinet thermostatique					
پ	Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie B ou 2 étoiles), contenance ballon 250 L					
*	Climatisation	Néant					
4	Ventilation	VMC SF Auto réglable après 2012					
	Pilotage	Avec intermittence centrale sans minimum de température					

essentiels. type d'entretien Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la Chauffe-eau légionnelle (en dessous de 50°C). **Eclairage** Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce. Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans. **Isolation** Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Radiateur Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air. Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. **Ventilation** Nettoyer régulièrement les bouches.

Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

Les travaux essentiels Montant estimé: 10900 à 16400€

	Lot	Description	Performance recommandée
\triangle	Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. A Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R > 4,5 m ² .K/W
	Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / Régulation	

Les travaux à envisager Montant estimé : 24500 à 36800€

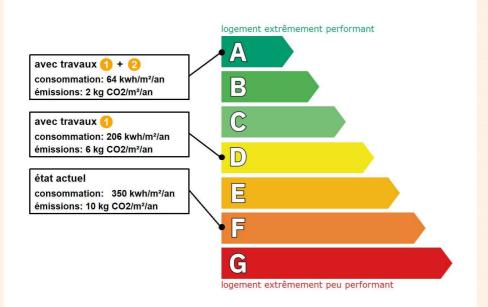
	Lot	Description	Performance recommandée
	Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. A Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	Uw = 1,3 W/m ² .K, Sw = 0,42
	Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	SCOP = 4
₽°	Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur. Mettre en place un système Solaire	COP = 3

Commentaires:

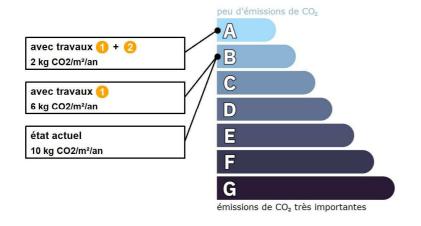
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre





Préparez votre projet!

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans:

www.faire.fr/trouver-un-conseiller

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement





Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.23.4]

Référence du DPE : **2022-02-005** Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : Section cadastrale ZH, Parcelle(s) nº 4 / 5 / 70 /

77,

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Sans objet

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	28 Eure et Loir
Altitude	*	Donnée en ligne	188 m
Type de bien	ρ	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	≈	Estimé	Avant 1948
Surface habitable du logement	ρ	Observé / mesuré	261.8 m²
Nombre de niveaux du logement	ρ	Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	Q	Observé / mesuré	2,6 m

Enveloppe

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Surface du mur	\bigcirc	Observé / mesuré	173,02 m²
	Type de local non chauffé adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
Mur Nord, Sud, Est, Ouest	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
	Epaisseur mur	\wp	Observé / mesuré	45 cm
	Isolation	P	Observé / mesuré	non
	Surface de plancher bas	P	Observé / mesuré	55,7 m²
	Type de local non chauffé adjacent	P	Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé
	Etat isolation des parois Aue	\wp	Observé / mesuré	non isolé
Plancher 1	Périmètre plancher bâtiment déperditif	P	Observé / mesuré	30 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	P	Observé / mesuré	55.7 m²
	Type de pb	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Voutains en briques ou moellons
	Isolation: oui / non / inconnue	ρ	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	P	Observé / mesuré	10 cm
	Surface de plancher bas	P	Observé / mesuré	114,5 m²
Plancher 2	Type de local non chauffé adjacent	ρ	Observé / mesuré	un terre-plein

	Etat isolation des parois Aue	2	Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	\wp	Observé / mesuré	51.4 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	Q	Observé / mesuré	114.5 m²
	Type de pb	ρ	Observé / mesuré	Voutains en briques ou moellons
	Isolation: oui / non / inconnue	P	Observé / mesuré	non
-	Surface de plancher haut	۵	Observé / mesuré	59,35 m²
	Type de local non chauffé		·	
	adjacent	2	Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé
	Surface Aiu	2	Observé / mesuré	59.35 m²
Plafond 1	Surface Aue	<u> </u>	Observé / mesuré	77.15 m²
	Etat isolation des parois Aue	2	Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph	ρ	Observé / mesuré	Plafond avec ou sans remplissage
	Isolation	P	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	\wp	Observé / mesuré	30 cm
	Surface de plancher haut	P	Observé / mesuré	137,38 m²
	Type de local non chauffé adjacent	Q	Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
Plafond 2	Type de ph	۵	Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants
	Isolation	<u>,</u>	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	0	Observé / mesuré	15 cm
	Surface de baies	$\frac{2}{\rho}$	Observé / mesuré	8.24 m ²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies			
		<u> </u>	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	<u> </u>	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	2	Observé / mesuré	Bois
Fenêtre 1 Sud	Présence de joints d'étanchéité	2	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	\wp	Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	۵	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	6.96 m ²
	Placement	<u>,</u>	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	0	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	2	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints	2	Observé / mesuré	
	d'étanchéité	_	-	non
Fenêtre 2 Nord	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	<u> </u>	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	2	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	2	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches	<u>,</u>	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	0	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	_ 0	Observé / mesuré	0.51 m ²
Fenêtre 3 Est	Placement	0	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest
	··· · ·	-	,	,, . ,

	Orientation des baies	Q	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints	۵	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité Type de vitrage	۵	Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la	_	<u> </u>	<u> </u>
	menuiserie Largeur du dormant	<u> </u>	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	4.26 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	\bigcirc	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 4 Est	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	D	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la	۵	Observé / mesuré	en tunnel
	menuiserie Largeur du dormant	P	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	menuiserie			<u> </u>
	Type volets	<u> </u>	Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Surface de baies	2	Observé / mesuré Observé / mesuré	Absence de masque lointain 3.03 m²
		$\frac{\lambda}{\Omega}$	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	2	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	2	Observé / mesuré	PVC PVC
	Présence de joints	2	<u> </u>	
	d'étanchéité		Observé / mesuré	non
Fenêtre 5 Ouest	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	$\frac{2}{2}$	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	$\frac{2}{2}$	Observé / mesuré	Oui Avion / Kryston
	Gaz de remplissage Positionnement de la	2	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	menuiserie	ρ	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches	Q	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	7.73 m²
	Placement	Q	Observé / mesuré	Plafond 2
Fenêtre 6 Sud	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Sud
relieue o Sud	Inclinaison vitrage	Q	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Q	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois

	Présence de joints			
	d'étanchéité	2	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie	\bigcirc	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Q	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1.85 m ²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints	۵	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité Type de vitrage	<u>,</u>	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre Sud	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	2	Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	2	Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant		Observe / mesure	au nu mieneur
	menuiserie	<u>,</u>	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	2	Observé / mesuré	12.25 m²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest
	Nature de la menuiserie	2	Observé / mesuré	Porte simple en bois
Porte	Type de porte	2	Observé / mesuré	Porte avec 30-60% de vitrage simple
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	oui
	Positionnement de la menuiserie	Q	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Type de pont thermique	<u>,</u>	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 1 Sud
	Type isolation	0	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 1	Longueur du PT	2	Observé / mesuré	25.4 m
i our mennique I	Largeur du dormant	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Lp	_	•	`
	Position menuiseries Type de pont thermique	<u>م</u> -	Observé / mesuré Observé / mesuré	en tunnel Mur Nord, Sud, Est, Quast / Porto
	Type de pont thermique	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Porte non isolé
	Type isolation	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesure Observé / mesuré	29.5 m
Pont Thermique 2	Longueur du PT Largeur du dormant	_	<u> </u>	
	menuiserie Lp	<u> </u>	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	<u> </u>	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	2	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Porte-fenêtre Sud
	Type isolation	<u> </u>	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 3	Longueur du PT	_ 🔎	Observé / mesuré	4.7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	2	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Position menuiseries	\wp	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 2 Nord
Pont Thorniana #	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 4	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	27.6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	\bigcirc	Observé / mesuré	Lp: 10 cm

	Position menuiseries	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 3 Est
	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 5	Longueur du PT	Observé / mesuré	2.9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 4 Est
	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 6	Longueur du PT	Observé / mesuré	12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 5 Ouest
	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 7	Longueur du PT	Observé / mesuré	10.2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Observé / mesuré	Lp: 10 cm
	Position menuiseries	Observé / mesuré	en tunnel
	Type PT	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Plancher Int.
Pont Thermique 8	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT l	Observé / mesuré	77.4 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Refend
Pont Thermique 9	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT l	Observé / mesuré	72.8 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur Nord, Sud, Est, Ouest / Plancher 1
Pont Thermique 10	Type isolation	Observé / mesuré	non isolé / ITE
	Longueur du PT l	Observé / mesuré	31.4 m

Systèmes

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Type de ventilation	P	Observé / mesuré	VMC SF Auto réglable après 2012
	Année installation	©	Document fourni	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Ventilation	Energie utilisée	Q	Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées	P	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	oui
	Type d'installation de chauffage	P	Observé / mesuré	Installation de chauffage avec appoint
	Nombre de niveaux desservis	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	1
	Type générateur	\wp	Observé / mesuré	Bois - Chaudière bois (bûche) installée entre 2004 et 2012
	Année installation générateur	P	Observé / mesuré	2007
	Energie utilisée	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Bois
	Type de combustible bois	P	Observé / mesuré	Bûches
	Cper (présence d'une ventouse)	P	Observé / mesuré	non
	Pn générateur	\bigcirc	Observé / mesuré	47 kW
Chauffage	Chaudière murale	\bigcirc	Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	P	Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	ρ	Observé / mesuré	non
	Type générateur	۵	Observé / mesuré	Bois - Poêle à bois (bûche) installé à partir de 2005 sans label flamme verte
	Année installation générateur	P	Observé / mesuré	2014 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Bois
	Type de combustible bois	P	Observé / mesuré	Bûches

	Type émetteur	P	Observé / mesuré	Radiateur bitube sans robinet thermostatique
	Température de distribution	ρ	Observé / mesuré	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	P	Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage	P	Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence	P	Observé / mesuré	Avec intermittence centrale sans minimum de température
	Nombre de niveaux desservis	P	Observé / mesuré	2
	Type générateur	2	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie B ou 2 étoiles)
	Année installation générateur	P	Observé / mesuré	2007 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Eau chaude sanitaire	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Electrique
Lau Cliaude Sailtaile	Chaudière murale	P	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	P	Observé / mesuré	production hors volume habitable
	Type de production	P	Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	P	Observé / mesuré	250 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Notes : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par Ginger CATED 12 avenue Gay Lussac ZAC LA CLEF ST PIERRE 78990 ELANCOURT (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société: 100%DIAGIMMO 2, Rue Noël Parfait 28000 CHARTRES

Tél.: 0237354977 - N°SIREN: 534720511 - Compagnie d'assurance: GAN n° 171.413.882



E20-V16 du 18 novembre 2019

- CERTIFICAT DE COMPÉTENCES -

Détail des textes réglementaires applicables au présent certificat

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par GINGER CATED à :

BONVALET Benjamin sous le numéro 1768

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

		Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration
С	AMIANTE Selon arrêté du 02/07/2018	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	16/01/2020	15/01/2027
С	DPE/ENERGIE	Diagnostic de performance énergétique	16/01/2020	15/01/2027
	Selon arrêté du 02/07/2018			
С	ELECTRICITE	Etat des installations intérieures	12/10/2017	11/10/2022
	elon arrêté du 08/07/2008 d'électricité			
С	GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	12/10/2017	11/10/2022
	Selon arrêté du 06/04/2007	and des installations interves de gaz		
С	PLOMB	Constat de risque d'exposition au plomb	16/01/2020	15/01/2027
	Selon arrêté du 02/07/2018	(CREP)		

Légende: C=Certification - R=Recertification

Ref: 201768B2GC2020

Le mercredi 05/02/2020

Luc BESNARD
Directeur de Ginges CATED

CATED

CATED

1 ovende Gay Lucsoc
AC La Clet Sant Pierre
78990 EL SACOURT
Sine 307 715 235 00025

Tous domaines : CERT CEPE REF 26 « Exigences spécifiques pour la certification des personnes réalisant des diagnostics techniques immobiliers » dans la version en vigueur (<u>www.cofrac.fr)-E20</u> – V16 du 18/nov/2019

Ginger CATED – ZAC La Clef Saint Pierre – 12 avenue Gay Lussac – 78990 ELANCOURT T +33 (0)1 30 85 24 60 – E-mail : cated@groupe-cebtp.com





ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Compagnie d'Assurance, GAN ASSURANCES, dont le Siège Social est situé au 8-10, RUE D'ASTORG - 75383 PARIS CEDEX 08, atteste que:

Nom ou raison sociale Adresse ou Siège Social : 2 Rue Noel Pafait

: 100% DIAGIMMO.

28000 CHARTRES

est titulaire d'un contrat d'assurance n°171.413.882, à effet du 01/06/2020, par l'intermédiaire de AGENCE CHARTRES CENTRE - code A02811 - n° ORIAS 07014521, garantissant la Responsabilité Civile Professionnelle dans le cadre de ses activités de Diagnostiqueurs immobiliers mentionnées à « OUI » ci-après :

	Usage des locaux		
Nature des prestations	Habitation	Professionnel	
Diagnostic amiante (DTA hors recherche et diagnostic amiante dans les voiries, activités d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante)	OUI	OUI	
Dont parties privatives (DAPP)	OUI	OUI	
Pré diagnostic amiante	OUI	OUI	
Etat de l'înstallation intérieure de gaz	OUI	OUI	
Etat de l'installation intérieure d'électricité	OUI	OUI	
DPE (Diagnostic de performance énergétique)	OUI	OUI	
ERNT (Etat des Risques Naturels et Technologiques)	OUI	OUI	
CREP (Constat de risques d'exposition au plomb)	OUI	OUI	
Diagnostic d'assainissement	OUI	OUI	
Etat relatif à la présence de termites	OUI	OUI	
Etat relatif à la présence de mérule	OUI	OUI	
Diagnostic de repérage du radon	NON	NON	
Etat parasitaire (autres que termites et mérules)	OUI	OUI	
Diagnostic légionellose	NON	NON	
Diagnostic lié à l'accessibilité pour les personnes handicapées	NON	NON	
Etat des lieux (Loi SRU)	OUI	OUI	
Diagnostic décence ou certificat d'habitabilité (SRU)	NON	NON	
Diagnostic d'immeuble en copropriété (Loi SRU)	OUI	OUI	
Détermination des millièmes de copropriété	NON	NON	
Métrage des bâtiments (CARREZ)	OUI	OUI	
Métrage de la surface habitable (Boutin)	OUI	OUI	
Diagnostic ascenseur (à l'exclusion de tout Contrôle Technique)	NON	NON	
Diagnostic de sécurité des piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif	NON	NON	
Contrôles techniques assujettis à investissements dans l'immobilier locatif	NON	NON	

Gan Assurances

Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société ancryme au aught de 193 107 400 € (entrémement versé) - RCS Paris 542 063 797 - APE : 85122

Siège sociét. S-10, nue d'Autor; - 25006 Paris - 1200 4 20 00 - www.aantf

Entreprise réglie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résoluton (ACPR), 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedax 09

Direction Réclamations Clients - Gan Assurances - 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre - E-mail : reclamation@gan.fr



ancien		
Diagnostics liés à investissements dans l'immobilier locatif neuf	NON	NON
Contrôles techniques assujettis à obtention de prêts bancaires réglementés	NON	NON
Missions d'expertises confiées à titre amiable ou judiciaire	NON	NON
Diagnostic acoustique	NON	NON
Diagnostic monoxyde de carbone (hors diagnostic gaz obligatoire)	NON	NON
DTG (Diagnostic technique global)	NON	NON
Accessoire à un diagnostic assuré		
Diagnostic air	NON	NON
Thermographie (outil de mesure)	NON	NON
Infiltrométrie (outil de mesure)	NON	NON
Porte soufflante (Test)	NON	NON
Relevé dimensionnel et élaboration de plan en 3D	NON	NON
Etat des lieux locatifs (amiable) mandaté par le propriétaire	OUI	OUI
Diagnostic humidité (en accessoire à un DPE ou un état de salubrité)	NON	NON
Diagnostic étanchéité eaux	NON	NON

Autres prestations

- Diagnostic AMIANTE et PLOMB avant travaux et démolition, dans la limite de 10% du C.A total

Ce contrat est conforme aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France notamment :

- à l'Ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005 modifiée,
- et aux dispositions du Décret n°2006-114 du 5 septembre 2006.

Il est entendu que la garantie n'est effective que pour les personnes physiques certifiées ou morales employant des personnes physiques certifiées ou constituées de personnes physiques certifiées.

La présente attestation est valable du 01/06/2021 au 31/05/2022 inclus sous réserve que la garantie soit en vigueur.

La présente attestation ne constitue qu'une présomption de garantie.

Elle ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CHARTRES CEDEX, le 27/05/2021 Pour Gan Assurances, l'Agent général

> NICOLLE & Partenaires 63, Avenue du Marechal-Maunoury 28000 CHARTRES

> > F数:被射線器13

Gan Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société ancryme au cyclied de 193 167 400 € (entièrement versé) - RCS Paris 542 063 797 - APE - 65122
Séige social : 8-10 rue d'Asorip - 75008 Paris - Tell. : 01 70 94 20 00 - <u>www.gan.fs</u>
Entreprise régle par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Direction Réclamations Clients - Gan Assurances - 3 place Marcel Paul 92024 Nanterre - E-mail : reclamation@gan.fr

Attestation sur l'honneur

Je soussigné Monsieur BONVALET Benjamin salarié de la société 100%DIAGIMMO atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles cités ci-dessous :

- « Art. R. 271-1. Pour l'application de l'article L. 271-6, il est recouru soit à une personne physique dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, soit à une personne morale employant des salariés ou constituée de personnes physiques qui disposent des compétences certifiées dans les mêmes conditions.
- « La certification des compétences est délivrée en fonction des connaissances techniques dans le domaine du bâtiment et de l'aptitude à établir les différents éléments composant le dossier de diagnostic technique.
- « Les organismes autorisés à délivrer la certification des compétences sont accrédités par un organisme signataire de l'accord européen multilatéral pris dans le cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation. L'accréditation est accordée en considération de l'organisation interne de l'organisme en cause, des exigences requises des personnes chargées des missions d'examinateur et de sa capacité à assurer la surveillance des organismes certifiés. Un organisme certificateur ne peut pas établir de dossier de diagnostic technique.
- « Des arrêtés des ministres chargés du logement, de la santé et de l'industrie précisent les modalités d'application du présent article.
- « Art. R. 271-2. Les personnes mentionnées à l'article L. 271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros par année d'assurance.
- « Art. R .271-3. Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L. 271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.
- « Art. R. 271-4. Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait :
- « a) Pour une personne d'établir un document prévu aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6;
- « b) Pour un organisme certificateur d'établir un dossier de diagnostic technique en méconnaissance de l'article R. 271-1;
- « c) Pour un vendeur de faire appel, en vue d'établir un document mentionné aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4, à une personne qui ne satisfait pas aux conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies aux articles R. 271-1 et R. 271-2 ou aux conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6.
- « La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal. »

Monsieur BONVALET Benjamin

100% DIAGIMMO
Diagnostics immobiliers
28000 CHARTRES
02 37 35 49.77 /// 62 59 28 28
www.100diagimmo.fr
siret: 534 720 511 00011